



Adresse web : collectifpleinair.eu
Secrétariat : Alsace Nature, 8 rue Adèle Riton, 67000 Strasbourg

Le samedi 25 mars, le Collectif Plein Air se réunit dans un lieu symbolique, à Landunvez, où est projeté l'extension d'une ferme-usine de porcs.

Le Collectif Plein Air interpelle les candidats aux élections et écrit une lettre ouverte à la présidente et aux adhérents de la FNSEA qui se réunissent le 28 mars à Brest pour leur congrès annuel.

Ces textes synthétiques ont été travaillés et amendés collectivement.

Le présent dossier (susceptible d'évoluer), rédigé par Anne Vonesch, fait fonction de ressource.

Dossier – ressource :

Réconcilier l'élevage, l'environnement et la société ?

Sommaire

- I. Elus et candidats aux élections ! Pour « sauver » les éleveurs et pour concilier l'élevage, l'environnement et la société, la solution sera économique ou ne sera pas.**

C'est un choix politique.

- II. Elus et candidats aux élections, engagez-vous !**
Nous vous proposons 6 actions pour « sauver » les éleveurs et pour concilier l'élevage, l'environnement et la société :

- | | |
|---|-------|
| 1. Remédier au déficit démocratique | p. 2 |
| 2. Identifier les vrais besoins, discerner entre l'utile et l'inutile, éviter le gaspillage | p. 3 |
| 3. Revenir à la bonne qualité de l'eau et de l'air et des sols, et préserver le climat | p. 4 |
| 4. Revisiter l'objectif de la compétitivité économique | p. 6 |
| 5. Mettre le bien-être des animaux au centre des systèmes d'élevage | p. 8 |
| 6. Des aides cohérentes pour rendre viable de produire MOINS et MIEUX | p. 10 |

Réconcilier l'élevage, l'environnement et la société ?

I. Elus et candidats aux élections ! Pour « sauver » les éleveurs et pour concilier l'élevage, l'environnement et la société, la solution sera économique ou ne sera pas.

Ce sont la compétition par les prix les plus bas, la surproduction et la distorsion de concurrence qui agressent les agriculteurs et les territoires ruraux !

Le seul moyen de « sauver » durablement les éleveurs est de leur assurer des prix justes.

Le seul moyen de concilier l'élevage, l'environnement et la société est de changer les modes d'élevage dominants et de réduire le cheptel.

Le rôle des élus sera de combiner entre elles les mesures qui sont déjà disponibles aujourd'hui, et de fonder la nouvelle Politique Agricole Commune des années 2020 sur des bases plus justes et plus durables.

Pour des raisons à la fois sociales et environnementales il n'existe pas d'autre solution que d'assurer un revenu décent à un plus grand nombre d'éleveurs tout en réduisant le cheptel.

La solution sera économique ou ne sera pas.

Une plus-value décente se justifie par des services rendus et par des progrès en matière de bien-être des animaux.

Cette transition demande de la transparence et de l'innovation dans la gouvernance.

Que la France devienne le leader européen de l'élevage en plein air !

C'est un choix politique.

II. Elus et candidats aux élections, engagez-vous ! Nous vous proposons 6 actions pour « sauver » les éleveurs et pour concilier l'élevage, l'environnement et la société :

1. Remédier au déficit démocratique

Constat : Actuellement le système alimentaire et agricole n'est pas piloté par le débat démocratique mais par le poids des intérêts économiques. Localement, lors du développement des élevages industriels, les avis du public ne sont, la plupart du temps, pas entendus.

→ organiser un **vrai débat public et démocratique** et bien informé pour **une construction collective du système agro-alimentaire de demain**, en fonction des besoins nutritionnels réels, de l'intérêt collectif, et de critères éthiques de justice et de respect y compris pour l'animal et la nature ;

→ **réformer les procédures d'autorisation des installations classées d'élevage** :

- en prenant en compte les avis du public.

- en insérant la consultation du public en amont du permis de construire et de l'autorisation d'exploiter, afin que les projets puissent encore être modifiés, et pas seulement à la marge, en fonction des avis exprimés (alors qu'aujourd'hui, au moment de l'enquête publique, le projet, avec son permis de construire, est figé),
- de manière à ce que les responsabilités soient partagées, sur un territoire, par le dialogue et la co-construction, en particulier en faveur de l'agriculture biologique,
- en publiant le dossier intégral (pour l'autorisation et pour l'enregistrement) sur internet, avec des délais de consultation raisonnables,
- en exigeant une justification argumentée du projet, incluant une comparaison avec des systèmes alternatifs,
- en intégrant l'amélioration du bien-être animal pleinement dans la procédure,

→ **permettre aux communes de refuser une ferme-usine.**

2. Identifier les vrais besoins, discerner entre l'utile et l'inutile, éviter le gaspillage

Constat : Notre régime alimentaire est inutilement riche en protéines, surtout animales. Dans certains cas cela peut même nuire à la santé. En Europe, l'utilisation de 283 M t de céréales est prévue pour la campagne 2016-2017. Là-dessus, 174 M t servent à l'alimentation animale ! En réduisant le cheptel il serait possible d'accepter des rendements un peu plus faibles et de se passer de pesticides (dommageables pour l'eau, l'air, la santé, la biodiversité dont les pollinisateurs). Le système agricole actuel avec ses rendements élevés est basé non seulement sur les pesticides mais aussi sur une forte consommation d'énergie en particulier pour la fabrication d'engrais minéral (alors que les légumineuses constituent une alternative). Les pertes d'azote (par ruissellement et par émission aérienne) font partie de notre empreinte environnementale insoutenable. Ainsi le gaspillage ne se manifeste pas seulement au niveau du contenu des poubelles ; **c'est notre système agro-alimentaire en soi qui est un immense gaspillage.**

L'élevage intensif prend comme argument son efficacité. Mais **les comparaisons de l'impact environnemental de différents systèmes** donnent des résultats différents selon que l'impact est évalué par kilo de produit ou par hectare exploité. Le productivisme industriel cherche à produire le plus de kilos de viande ou de lait possibles en consommant un minimum d'aliment, d'énergie, de travail, etc. C'est ainsi que sont détruits les emplois. Par contre l'agriculture biologique obtient l'avantage si le calcul se rapporte à l'hectare ; elle privilégie la fertilité des sols et les aspects de santé et crée davantage d'emplois.

Pourquoi l'objectif serait-il de produire à tout prix un maximum ? En soi, cela n'a pas de sens. Ce qui fait sens est de satisfaire les vrais besoins, donc de produire une nourriture suffisante et saine, en préservant le patrimoine productif, ce qui rejoint les intérêts des générations futures, en respectant le bien-être humain et animal, en créant des emplois, en reconstituant la biodiversité. Le surplus est gaspillage. Lorsqu'on consomme chaque année l'équivalent des ressources de 1,6 planètes, le luxe n'est plus une option.

Une question cruciale est **combien de surfaces agricoles il faut pour nourrir l'humanité.** Celle dépend à la fois des rendements des cultures et du régime alimentaire. Le risque est d'empiéter encore plus sur les dernières zones naturelles et d'aggraver la déforestation, le

changement climatique, la perte des services écosystémiques. C'est donc aussi au nom de la biodiversité et des grands équilibres naturels qu'il faut réduire la consommation de produits d'origine animale. Il est par contre pertinent de maintenir de l'élevage dans des zones herbagères où les cultures ne sont guère possibles. Plus l'élevage est extensif, meilleur c'est pour la nature.

Certains calculs de l'empreinte écologique préconisent de manger du poulet plutôt que du bœuf. Cela devient contestable lorsque les poulets (ou le porc) mangent des céréales alors que les ruminants se nourrissent d'herbe (encore faut-il que ce soit vraiment le cas) dans des régions qui ne peuvent pas ou peu produire de céréales.

L'équilibre entre ruminants (lait, viande) et monogastriques (porc, volailles) dans le régime alimentaire est donc à revoir en prenant en compte, au-delà des indices de consommation, la concurrence entre alimentation humaine et animale, les services écosystémiques et la biodiversité.

L'empreinte écologique devrait être évaluée par rapport à la satisfaction des besoins dans leur ensemble, y compris ceux des générations futures, des animaux, de la nature, et en particulier par rapport aux terres qui sont disponibles pour l'agriculture sans détruire les écosystèmes naturels et la biodiversité.

- **développer une expertise scientifique indépendante**, ouverte sur des modèles alternatifs,
- **favoriser la prise de conscience** du public quant à l'empreinte environnementale de différents modes de consommation et de production,
- **choisir l'innovation plutôt que le verrouillage** défensif d'un modèle insoutenable,
- **conduire ces réflexions non seulement dans la théorie mais jusque dans les choix concrets des systèmes d'élevage dans nos villages.**

3. Revenir à la bonne qualité de l'eau et de l'air et des sols, et préserver le climat

Constat : Dans certaines régions l'élevage est le principal responsable de la pollution et de l'eutrophisation des milieux aquatiques. L'élevage est la source de plus de 75 % des émissions d'ammoniac, précurseurs, avec les oxydes d'azote issus de la combustion, de particules fines impactant lourdement la santé publique en termes de morbidité et mortalité. Contrairement à d'autres émissions, celles d'ammoniac n'ont guère diminué. Par ailleurs, surtout les bovins et dans une moindre mesure les porcins émettent du méthane, un important GES (Gaz à Effet de Serre). Le protoxyde d'azote, autre puissant GES, est émis par l'élevage et par les cultures.

La restructuration, la concentration et l'agrandissement des élevages sont en cours. On nous dit qu'il s'agit de conserver ou de retrouver des parts de marché conquis ou menacés par des concurrents. Or, quelle que soit l'origine des produits, le niveau actuel de consommation de produits d'animaux, l'augmentation escomptée dans les pays émergents et la compétition par les prix les plus bas, sont insoutenables sur tous les plans. L'agrandissement n'a aucun sens.

Quant à l'impact sur l'environnement, les grandes unités de production peuvent être de qualité technique variable, mais elles représentent indiscutablement des risques. Les techniques les plus efficaces pour maîtriser certains impacts sont (trop...) coûteuses mais lucratives. Leurs effets secondaires sont caractéristiques d'un manque de durabilité, comme la consommation d'énergie, ou d'autres émissions. En pratique, les coûts financiers, environnementaux et sociaux de ces systèmes industriels et de leurs impacts restent élevés et sont imposés aux consommateurs et aux contribuables, surtout indirectement et hors transparence et contrôle démocratiques. Le sommet de l'absurde est atteint : le prix de la viande et du lait n'étant pas rémunérateur, c'est la méthanisation (aidée au nom de l'énergie renouvelable) qui sert à gagner de l'argent. Le lisier justifie la méthanisation, et la méthanisation justifie le lisier, alors que la surproduction de porcs est inutile.

La distorsion de concurrence décourage de nombreux exploitants qui préféreraient travailler en harmonie avec la nature et les animaux.

Or la baisse suffisante du nombre global d'animaux est la seule mesure qui, à certaines conditions, répond à l'ensemble des défis environnementaux et sociaux. Il s'agit d'échapper à un double risque : soit remplacer un impact environnemental par un autre, un gaspillage par un autre, soit sacrifier les besoins des animaux et manquer au respect du vivant. Comment légitimer la production d'énergie dite renouvelable dans un univers de claustrophobie, d'entassement et de détresse ?

Y a-t-il opposition entre des critères environnementaux et le bien-être animal ? Un poulet fermier vit plus longtemps et court dehors. Il consomme plus d'aliment pour atteindre le même poids d'abattage qu'un poulet industriel standard. En raison de sa consommation plus élevée, certains éléments de son Analyse de Cycle de Vie sont plus défavorables, alors que par ailleurs un parcours arboré pour les poulets fermiers a aussi un intérêt écologique. Localement leur impact est faible en raison de leur nombre limité par le cahier des charges. Ainsi, pour optimiser l'Analyse de Cycle de Vie par rapport aux poulets consommés, la meilleure option, conciliant environnement et éthique, pourrait être de consommer moins de poulets, mais des fermiers et biologiques.

Le retour à la bonne qualité de l'eau, de l'air et des sols et la préservation du climat sont de très grandes priorités. Il y a lieu d'y répondre sans faille, mais aussi sans sacrifier le bien-être des animaux à des arguments environnementaux pervertis par le productivisme. C'est un vrai danger.

→ **priorité à l'environnement et à la santé publique :**

- **prioriser les objectifs de qualité pour l'eau et pour l'air** (pour réduire la morbidité et la mortalité selon les valeurs guides de l'OMS) lors des arbitrages politiques, au niveau national comme au niveau européen, au lieu de se laisser piloter par les groupes de pression,
- **accélérer les conversions à l'agriculture biologique** en aidant à la conversion et au maintien,
- **mettre en œuvre le renouveau de l'agronomie** par l'agroécologie, minimiser les excédents d'azote et de phosphore pour chaque ferme, adapter les objectifs de rendement des cultures et les rotations de manière à minimiser les intrants, atteindre la liaison au sol de l'élevage sur un périmètre territorial pertinent,
- **mettre fin à la délocalisation de notre empreinte environnementale** (importation de matières premières, déforestation, émissions, pesticides...),

→ **améliorer l'instruction des dossiers des installations classées d'élevage :**

- clarifier que la mission des autorités compétentes est de protéger l'environnement et la population,
 - ne pas rapporter en langue de bois et ne pas minimiser les impacts,
 - prendre en compte les réalités concrètes au niveau local et à distance, des émissions, des retombées, de l'état des eaux de surface et souterraines et des milieux naturels sensibles (sans confondre dilution et réduction de la pollution, et sans confondre émissions dans l'air et nuisances olfactives),
- **être rigoureux et cohérent au niveau des mesures de protection prescrites :**
- **prescrire pour les grands élevages les Meilleures Techniques Disponibles les plus performantes** et ceci dans chaque domaine et à chaque étape de la production, sans faire d'impasse, et sans exempter les élevages existants,
 - **sortir du gaspillage structurel d'azote réactif dans le cadre du traitement du lisier** (élimination dans l'air, sous forme majoritairement non polluante, d'un engrais azoté qui serait précieux s'il n'était pas en excès) une technique qui a été subventionnée pour augmenter le cheptel breton,
 - **sortir du gaspillage d'énergie dans les systèmes industriels** (par exemple lorsque le sous-produit chaleur de la méthanisation sert à sécher du lisier pour le rendre exportable), mis en place pour maintenir un cheptel breton trop élevé,
- **privilégier systématiquement l'option de réduction du cheptel**, en changeant de système, afin de réduire l'impact global (effluents, émissions, empreinte C et N, changement d'utilisation des terres) :
- **destiner les céréales en priorité à l'alimentation humaine,**
 - **privilégier les petits élevages fermiers avec des parcours arborés**, dont les impacts peuvent être absorbés par le milieu naturel sans usine à gaz technologique,
 - **lier réduction du cheptel et conversion vers l'agriculture biologique,**
 - **mettre en valeur les services écosystémiques liés à l'extensification.**

4. Revisiter l'objectif de la compétitivité économique

Constat : **Aujourd'hui, le premier objectif énoncé pour les productions agricoles, autant au niveau de la politique européenne que des filières agricoles, est la compétitivité.** Celle-ci est censée s'associer à la performance environnementale. L'objectif de compétitivité tire sa raison d'être de la politique de libre-échange et de la course à l'exportation, soutenue par chaque Etat pour des raisons de balance commerciale. Le revers de la médaille est l'entrée de produits d'élevage de pays tiers dans l'UE. L'économie agricole mondialisée est à la merci de tous les aléas.

Le résultat en est une très forte pression sur les prix, venant des centrales d'achat, de l'industrie, et du marché mondial. La pression sur les prix élimine de nombreux agriculteurs.

La prospective à moyen terme de l'Union européenne prévoit de passer de 9,6 millions d'équivalents-temps-plein dans l'agriculture aujourd'hui à 7,9 millions en 2026. Cette disparition est voulue, dans la mesure où la course aux marchés mondiaux impose de réduire les coûts de production et de baisser les prix. Ceux qui ne suivent pas disparaissent.

Or l'agriculture n'est pas une industrie comme une autre ; elle a affaire au vivant, et devrait être considérée différemment.

A l'heure actuelle les marchés sont incapables de prendre en compte les enjeux environnementaux, sociaux, éthiques. Les tentatives balbutiantes de réglementation et d'harmonisation, au nom du marché unique, restent dans la marchandisation du vivant, sans pitié.

La conséquence de la course à la compétitivité est aussi la surproduction qui engendre des crises récurrentes. Les marchés sont aléatoires, en fonction de crises sanitaires pouvant surgir chez les uns ou les autres.

Ces derniers temps le contribuable finance :

- la réduction de la production laitière (paiements pour des litres non produits), alors que d'autres exploitations s'agrandissent au détriment des petites et du pâturage,
- le stockage de produits du lait ; mais comment sortir les stocks sans « perturber les marchés » ?
- le stockage de produits du porc pour soutenir les prix, alors qu'en même temps on se prépare à laisser entrer du Canada des quantités comparables,
- des aides pour abattre des jeunes bovins plus légers, afin de désencombrer le marché,
- la destruction en Europe de plus de 6 millions de volailles (et ça continue), conséquence d'une grippe aviaire disséminée par le système industriel de production et de transport, un système qui contamine aussi la faune sauvage.

On marche sur la tête ! Certaines études de marché promettent la lune par l'exportation, mais elles ne tiennent pas compte des aspects sociaux, environnementaux, et de protection animale. En réalité, personne ne maîtrise les aléas du commerce mondial.

- ➔ œuvrer pour **l'abandon de l'objectif de compétitivité économique** par la baisse des coûts, **et le remplacer par un objectif de performance globale** : sociale, environnementale, et de bien-être animal,
 - en matière **de statistiques agricoles** (qui sauf exception se limitent aux tonnages, aux têtes, et aux valeurs), intégrer des aspects sociaux, environnementaux et de bien-être,
 - rendre transparents les **emplois détruits**,
 - notamment en matière **d'aides agricoles**, soutenir la performance globale,
- ➔ **mettre fin aux distorsions de concurrence** au sein de l'Union européenne et par l'importation de produits en provenance de pays tiers qui n'appliquent pas les mêmes règles,
 - **appliquer les lois européennes** – prétendument si rigoureuses – en Europe,
 - positionner les productions françaises et européennes comme des **produits de qualité supérieure aux normes minimales en termes d'environnement et de bien-être animal**,
- ➔ **encadrer les volumes de production** en fonction des besoins, vu que le marché n'en est pas capable,
 - **résister aux sirènes des marchés à l'exportation** dont les aléas sont connus, surtout tant que la protection de l'environnement et des animaux n'est pas acquise,
 - **aviser de la fin des aides publiques en cas de crise, ceux** dont la surproduction et la spéculation sur l'export ont contribué à la baisse des prix, et protéger les petits producteurs qui en sont les victimes,

- **poursuivre transparence et moralisation des pratiques commerciales**
 - rendre transparents les prix et les marges,
 - renforcer la répression des pratiques commerciales déloyales,

- **lier la contractualisation de prix « justes » à des pratiques respectueuses envers les animaux et l'environnement,**
 - imposer des conditions de travail décentes tout au long de la chaîne de valeur, et en particulier ralentir les cadences en abattoir,
 - dans l'objectif consensuel d'une répartition plus juste de la valeur ajoutée sur toute la chaîne de valeur, attribuer **une part aux animaux**, qui sont tout en bas de l'échelle, pour financer l'amélioration de leur bien-être,

- **informer le grand public**
 - mettre en place un **étiquetage obligatoire sur les conditions d'élevage**,
 - rendre obligatoire la publication sur internet des cahiers des charges (en dehors de techniques ou de recettes de fabrication confidentielles) dès qu'un cahier des charges est évoqué dans la communication sur un produit,
 - expliquer au grand public les coûts de production en fonction des conditions d'élevage.

5. Mettre le bien-être des animaux au centre des systèmes d'élevage

Constat : **Le regard de la société** sur les animaux évolue rapidement. La science nous montre combien les animaux nous ressemblent, avec leurs émotions et leurs liens sociaux, et à quel point les hommes se sont trompés en méconnaissant leur intelligence. Ainsi il devient de plus en plus choquant de prendre conscience des contraintes, des privations et des violences qui sont imposées à la majorité des animaux d'élevage, le plus souvent de manière parfaitement banale et même légale.

Plusieurs directives européennes imposent des **normes minimales** relatives à la protection des animaux d'élevage. Elles encadrent certaines pratiques et assurent indiscutablement un très lent progrès, mais en aucun cas ces normes minimales ne peuvent être assimilées à du bien-être. Elles sont insuffisantes, truffées de dérogations, et mal appliquées.

Vu l'échec de l'approche réglementaire, la Commission européenne mise sur **l'approche pédagogique**. Elle met en place, en février 2017, une Plateforme européenne sur le bien-être animal. Celle-ci « *aura pour objectif d'encourager le dialogue entre les différentes parties prenantes sur les questions de bien-être animal. Elle devrait axer ses travaux sur les moyens de garantir une meilleure application de la législation de l'UE sur le bien-être des animaux, sur la promotion de normes très élevées en matière de bien-être animal et sur l'utilisation de la plateforme comme facilitateur pour le développement d'engagements volontaires de la part des entreprises* ». En effet, en pratique, seules les entreprises qui achètent les produits, ont le pouvoir d'imposer à la profession agricole davantage de bien-être animal. De plus en plus, les ONG de protection animale aident ces entreprises dans ce domaine.

La France crée en février 2017 son Centre national de référence sur le bien-être animal.

Il existe indéniablement une **forte demande de la société** pour que le bien-être des animaux soit assuré. Face à cela, les filières animales défendent leurs refus avec l'argument que les

consommateurs achètent, quoi qu'ils disent, en fonction du prix le moins cher. C'est en partie vrai et en partie faux. Mais cet argument cache surtout une double réalité. D'une part, le marketing des filières tel qu'il se pratique actuellement est le principal responsable de la désinformation des consommateurs (exemple : VPF – viande porcine française – qui prétend faire du bien-être animal), y compris au niveau de certains signes officiels dits de qualité et de l'origine. D'autre part, les filières elles-mêmes ont un lourd héritage d'incompétence en matière de bien-être animal, aussi surprenant que cela puisse paraître. En effet, durant des décennies elles ont été dans le déni, vu que leur priorité a été de contrer d'avance toute menace de contrainte réglementaire qui pourrait émerger au nom du bien-être animal.

Or, le bien-être animal est un objectif et un levier majeur pour la construction collective d'un élevage d'avenir acceptable et durable : moins et mieux, en plein air.

Le bien-être animal pourrait être, en ville, **un argument de vente** bien plus motivant pour obtenir une plus-value qui compense une baisse des volumes, que la réduction des pertes d'azote ou des odeurs au fin fond de la campagne.

Diverses démarches de labellisation sur des critères de bien-être animal existent dans le monde. Certaines ont plusieurs niveaux, entre l'entrée de gamme (souvent critiqué) et l'équivalent de l'agriculture biologique, voire encore plus exigeant. La question déterminante est toujours d'obtenir une rémunération qui rende une telle production économiquement viable. Cela suppose de construire le projet avec des partenaires, et de combiner différentes aides et mesures.

→ **appliquer la loi !**

- **appliquer les directives européennes** qui ne sont pas des « directives bien-être » mais des directives relatives à des normes minimales,
- **appliquer les Recommandations du Comité permanent du Conseil de l'Europe**, celles-ci faisant partie de la législation européenne,
- **appliquer l'article L214 du code rural** : *Tout animal étant un être sensible doit être placé par son propriétaire dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce.*

→ **établir des liens efficaces entre une expertise indépendante et l'amélioration du bien-être animal dans les fermes**

- mettre en place **une expertise qui soit indépendante** des filières animales, avec la mission claire d'**améliorer** le bien-être animal,
- **évaluer la pertinence et l'efficacité des travaux de recherche** et de développement financés par des budgets « bien-être » (certains de ces travaux relèvent plutôt du blocage ou sont inutiles),
- développer **la formation sur le bien-être animal**, à tous les niveaux professionnels et hiérarchiques, sans se limiter à des aspects sanitaires et réglementaires,
- mettre en place dans chaque Chambre d'agriculture une section « **Innovation – Bien-être animal** » et introduire des compétences en éthologie, avec par exemple parmi les priorités pour les porcs, l'abandon de toute fixation des truies y compris en maternité, l'apport de matériaux manipulables abondants et comestibles, l'abandon du caillebotis intégral et l'apport de confort physique et thermique, l'agrandissement des cases et la réduction de la densité, l'abandon de l'hyperprolificité,

- mettre enfin le **bien-être animal au cœur de la conception des bâtiments d'élevage et de la gestion des effluents**, en intégrant plus d'espace, du confort, un enrichissement approprié permettant une occupation, des groupes sociaux adaptés, l'accès au plein air...
 - arrêter les tergiversations déplorables et **mettre en place soit l'abandon soit l'anesthésie quant aux interventions douloureuses** (castration, écornage...),
- **mettre une place une cohérence transversale pour le bien-être animal au niveau des différentes stratégies publiques (ADEME, Agences de l'Eau, collectivités...)** et ne pas cloisonner l'objectif environnemental et l'objectif du bien-être animal : les deux doivent être atteints, et l'un ne peut pas être sacrifié à l'autre (exemple : financement de méthanisation ou lavage d'air ou traitement des effluents, pour une porcherie en claustration à forte densité sur caillebotis intégral avec cages à truies).
- **développer les potentiels d'excellence au lieu de les écraser**
- **adapter les mesures de biosécurité aux élevages fermiers en plein air** pour préserver ce que nous avons de meilleur, au lieu de leur appliquer les « règles » du système industriel mondialisé, abject, de l'aviculture,
 - **autoriser l'expérimentation de l'abattage à la ferme dans des conditions rigoureuses en matière de compétences et de matériel**, pour éviter aux animaux la détresse de la séparation de leur milieu de vie habituel et des souffrances inutiles.

6. Des aides cohérentes pour rendre viable de produire MOINS et MIEUX

Constat : **Nous demandons plus particulièrement à la FNSEA d'évoluer sur un point de sa doctrine.** La FNSEA proclame, tout en revendiquant les efforts accomplis, qu'il existe différents types d'agriculture, du conventionnel à la bio, qu'ils sont tous légitimes, qu'ils sont complémentaires, et que tous doivent être soutenus.

Nous, par contre, considérons que certains types d'agriculture sont préférables à d'autres, que certaines méthodes ne sont pas légitimes, qu'il y en a des bonnes qui doivent être soutenues et même beaucoup plus que ce n'est le cas aujourd'hui, alors que les plus dommageables doivent disparaître à terme - et c'est plus particulièrement le cas des modes d'élevage en claustration à forte densité, qui imposent de fortes privations et contraintes aux animaux tout en polluant l'environnement, un peu plus ou un peu moins selon les techniques en place.

Entre ces deux positions il existe **un barrage qui s'appelle « verrouillage socio-technique »**. Cela signifie que le défi économique du changement pourrait quand même être surmonté à condition que les attitudes des groupes sociaux impliqués évoluent et que les solutions techniques soient mises en œuvre malgré une complexité certaine.

Il existe **une passerelle entre nos deux positions différentes, qui s'appelle « transition »**. La transition est une question de volonté politique. Les aides publiques sont un levier de choix. Aujourd'hui, dans de nombreux cas, les subventions doivent compenser des handicaps naturels ou des surcoûts et manques à gagner liés à des pratiques plus vertueuses. Quant à l'agriculture biologique, dans la plupart des régions, les enveloppes budgétaires prévues sont

totallement insuffisantes. Par ailleurs, les aides ne servent pas assez pour construire de nouvelles filières plus vertueuses.

Pour de nombreux agriculteurs, **les aides** représentent une part essentielle du revenu.

Or la stratégie syndicale a toujours été d'obtenir un maximum d'aides mais sans contraintes : si effort il y a, par exemple en matière de réduction de pesticides, il doit être rémunéré.

L'angoisse permanente du milieu syndical est que ce qui est rémunéré aujourd'hui puisse devenir obligatoire demain. Mais l'objectif de la pédagogie est que les pratiques évoluent.

Cette époque doit être révolue. La question importante n'est pas s'il y a contrainte oui ou non. Les questions importantes sont : est-ce que les pratiques sont respectueuses ? Est-ce que le revenu suffit pour poursuivre l'exploitation ? Le défi est là. Tous les moyens doivent être mobilisés dans l'objectif de produire moins d'animaux et mieux, et ceci avec un plus grand nombre d'emplois décents. Il n'y a aucune alternative durable et acceptable.

La Politique Agricole Commune (PAC) offre des outils très intéressants mais permet aussi des dérives inquiétantes. En particulier, l'objectif de la compétitivité et de l'installation des jeunes déroule un tapis rouge pour le productivisme et la concentration de la production. Comme toujours, l'Europe essaie de répondre à des demandes très diverses et parfois contradictoires. Mais il ne faut pas non plus oublier les aides d'Etat qui pour le moment manquent singulièrement de discernement quant aux systèmes d'élevage.

→ **se servir du premier pilier de la PAC** pour concilier élevage, environnement et société :

- **intégrer les critères de production de l'agroécologie dans la conditionnalité** des aides, pour la nouvelle PAC
- **lier toute aide couplée à des conditions** environnementales et à du bien-être animal supérieur,

→ **se servir du deuxième pilier de la PAC** pour concilier élevage, environnement et société :

- **arrêter toute aide publique aux grands élevages** (exemples Wallonie, Baden-Württemberg...), tout en exigeant les Meilleures Techniques Disponibles les plus performantes (hors cas particuliers en plein air),
- **introduire les aides annuelles au bien-être animal supérieur** (Article 33 du Règlement sur le Développement rural),
- **conditionner les aides aux bâtiments d'élevage** par du bien-être animal supérieur (p.ex. litière, surfaces supérieures, abandon des cages à truies, accès au plein air, pâturage des ruminants...), afin de créer une réelle **incitation à extensifier et à diminuer le nombre d'animaux** (et pas un menu au choix permettant d'atteindre le plafond des aides quel que soit le projet),
- **combinaison des diverses aides**, dont celles à la transformation, à la commercialisation et à la promotion, **pour faire émerger de nouvelles filières vertueuses et viables**,

→ mettre en place une **cohérence transversale pour la réorientation de l'élevage**

- **engager les différents financeurs** (Etat, Agences de l'eau, ADEME, collectivités...) pour créer au besoin des **filières nouvelles**, respectueuses,
- **créer des débouchés par les achats publics**,
- **construire des partenariats entre Etat, financeurs, entreprises, public engagé, et porteurs de projet**, pour que dans nos villages les élevages à créer ou à transformer deviennent plus vertueux, plus respectueux.